

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

SAMEDI 31 AOUT ET DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

AU GOLF D' UTAH BEACH

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

Epreuve ouverte aux 12 clubs suivants :

CABOURG LEHOME	CAEN LA MER	CENTRE MANCHE	ETRETAT
EVREUX	GRANVILLE	HOULGATE	LE HAVRE OCTEVILLE
LE VAUDREUIL	ROUEN MT ST AIGNAN	UTAH BEACH	VIRE LA DATHEE

Pour les membres des équipes:

Être âgé de 50 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 30 août 1974 ou avant.

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes (§I-1 et I-2) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous
Matin: ½ finales – Après-midi: finale

Les huit dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v12 ; 6v11 ; 7v10 ; 8v9)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les quatre équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du § IV-4 du règlement général spécifique par équipes § 1.2.2-1 du Vademecum FFGolf.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs/joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 23 août 2024 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour 2024), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 23 août 2024** (*condition sine qua non d'inscription*).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 31 août 2024** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie Séniors Messieurs qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).